



TALENCE  
GESTION

*L'expertise en actions*



Talence *Optimal*



## Comment ce fonds est-il géré ?

### 1 Sélection de titres

L'équipe de gestion de Talence Gestion, analyse en permanence l'environnement macro-économique ainsi que la configuration des marchés et des secteurs. Le point clé de l'expertise des gérants de Talence Gestion réside dans leur capacité à investir dans des entreprises selon une optique moyen / long terme, grâce aux rencontres régulières avec les dirigeants des sociétés suivies.

**Un comportement d'investisseur et une approche fondamentale basée sur l'analyse financière**

### 2 Construction du portefeuille

L'objectif est de réduire le risque global du portefeuille, en diversifiant les investissements et en les sélectionnant rigoureusement, par rapport à la recherche de performance à court-terme : le fonds est en effet « diversifié » sur le plan de la taille et de la capitalisation des sociétés, de la variété des choix sectoriels...

Nous ne cherchons pas à répliquer un indice, seuls les titres sur lesquels l'équipe de gestion à des convictions fortes figurent dans le portefeuille.

**Des convictions fortes, une vision moyen/long-terme**

### 3 Stratégie de couverture

En fonction des anticipations à plus court-terme sur les marchés, le fonds a une grande flexibilité sur son exposition action, la poche action du portefeuille pouvant être protégée totalement ou partiellement.

Après avoir sélectionné ses valeurs et construit son portefeuille, l'équipe de gestion ajuste son exposition au marché en utilisant les contrats sur indice CAC 40 : la partie couverte par ces contrats est donc protégée contre une baisse des marchés.

## Talence Optimal

Accéder à une sélection de valeurs de qualité, diversifiées sectoriellement sans être en permanence exposé au risque du marché action est une demande fréquente de la part de nos clients.

En effet :

- Les taux sont de moins en moins rémunérateurs...et cela risque de durer encore quelque temps selon nous.
- Les marchés actions connaissent parfois des soubresauts assez forts.
- Beaucoup de sociétés, quel que soit le niveau des marchés, connaissent des périodes de sous-évaluation, et il est toujours possible de dénicher des opportunités d'investissement.

Talence Optimal répond à ce besoin !

### L'objectif de Talence Optimal

Faire mieux qu'un investissement 50/50 : 50% CAC40 / 50% monétaire avec une volatilité limitée.

### Comment ?

En sélectionnant des titres qui devraient obtenir une performance meilleure que le marché d'une part, mais aussi en gérant l'exposition du portefeuille pour limiter sa volatilité.

**Talence Optimal a 2 sources potentielles de création de valeur :**

- 1- La sélection de titres pour créer de l'alpha\*
- 2- La gestion de l'exposition globale pour limiter le bêta\*

L'équipe de gestion sélectionnera les titres qu'elle considère comme prometteurs ou ceux qui ont selon elle le meilleur potentiel de performance.

## L'expérience de Didier Demeestère gérant de Talence Optimal

Le gérant a démontré, grâce à son parcours professionnel, ses capacités pour gérer ce fonds.

25 ans d'expérience sur les marchés et en analyse financière, et, un important tissu relationnel, développé tout au long de sa carrière, auprès des entrepreneurs et des intervenants de marché, lui permettent d'avoir une très bonne expertise sur la sélection et l'analyse de sociétés cibles.

Le processus de construction du portefeuille du fonds se fait sur la base de génération d'idées, l'analyse financière, et la sélection de valeurs.

La gestion de l'exposition et le contrôle permanent des risques constituent les étapes suivantes.

## Sélection de titres performants et gestion de l'exposition globale

### $\alpha - \beta = \text{Talence Optimal}$

\* **L'alpha** désigne la surperformance ou la sous-performance du fonds ou d'une valeur par rapport à celle de son indice de référence.

\* **Le bêta** mesure la corrélation entre un fonds et son indice de référence. Un bêta proche de 1 illustre une relation extrêmement forte entre la valeur et son indice de référence. Un bêta nettement supérieur à 1 montre que la valeur amplifie les variations de son indice de référence.

## Les principaux risques de Talence Optimal

- **Risque de perte en capital** : Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : La performance du FCP dépend des sociétés choisies par le gérant. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les sociétés les plus performantes.
- **Risque Action** : Si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser. Le FCP peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- **Risque de liquidité** : Le FCP pourra être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Alternext ou marché libre, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit, et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.
- **Risque de taux et de crédit** : Le FCP peut être investi en titres obligataires. La valeur liquidative du fonds pourra baisser si les taux montent. Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles** : La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

## Caractéristiques de Talence Optimal-AC

Forme juridique : FCP de droit français, OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

Code ISIN : FR0010909754

Eligible au PEA et à l'assurance-vie

Dépositaire : CACEIS Bank France SA

Durée de placement recommandée : 5 ans

### DATES CLES

- Date d'agrément AMF : 22/06/2010
- Valeur initiale de la part : 100 euros
- Montant minimum de souscription initiale : une part

### SOUSCRIPTIONS/RACHATS

- Périodicité de valorisation : quotidienne
- Souscriptions/Rachats: centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12h chez CACEIS Bank France SA

### FRAIS

- Frais de gestion : 2,35% TTC maximum
- Droits d'entrée : 2% maximum
- Droits de sortie : néant
- Conditions d'exonération: souscription précédée d'un rachat effectué le même jour, pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.
- Commission de performance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de l'indice composite 50% du CAC40 Net Total Return (dividendes réinvestis) + 50% de l'Eonia capitalisé



TALENCE  
GESTION

[www.talencegestion.fr](http://www.talencegestion.fr)

[contact@talencegestion.fr](mailto:contact@talencegestion.fr) - 01 40 73 89 60

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP-10000019 N° ORIAS 10057627

Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés, et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Les fonds Talence Gestion ne bénéficient d'aucune garantie ou protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

